

infos **PLÉMET** **LA FERRIÈRE**

Bulletin municipal Janvier / Février / Mars 2023

COMMUNE DE **Plémet**

ÉPREUVE INTERNATIONALE UCI CLASSE 1

Bretagne Centre

BRETAGNE®

BRETAGNE

LADIES TOUR CERATIZIT

MERCREDI 10 MAI : PLÉMET > SAINT-MÉEN-LE-GRAND

VILLAGE DEPART PLEMET : 10H à 14H / DEPART ETAPE : 13H

RESTAURATION (foodtruck), BUVETTE, EXPOSANTS LOCAUX, ANIMATION ENFANTS

Sponsors: CERATIZIT, CIC, BRIT HOTEL, etc.



Sommaire

« Ça s'est passé sur Plémet et La Ferrière » P. 2 à 8

- Vie Locale
- Nos Ecoles et Collèges
- Travaux

Conseil Municipal P. 9 à 12

- Séance du 8 décembre 2022
- Séance du 26 janvier 2023
- Séance du 27 février 2023

En bref P. 13 à 18

- PLUI
- Les Taupes
- Ma Commune je l'aime au naturel
- Conseil de Développement - Loudéac Communauté
- Mutuelle « Just »
- Adalea
- 1958
- Elagage
- Les Frelons Asiatiques
- ADMR
- CLIC
- INSEE
- Gendarmerie

Vie Associative P. 19 à 25

- Toujours Belle la Vie
- Association Sportive La Ferrière
- AIPE
- Chorale Vocalizon
- La Ferrière Activ'
- Comité de St Jacques
- La Ligue contre le cancer
- Club Canin
- ALSH
- La Bibliothèque
- Vigilante Basket
- Foire de St Lubin
- La Truite du Ridor
- Loisirs et Créations
- Maison de l'enfance
- Jazz

Instant détente P. 26 à 27

- Calendrier des fêtes
- Les dictons
- A vos casseroles
- Sudoku

État civil - Mémento P. 28

- Etat-civil
- Permanences
- Service Enfance
- Maison des Services Publics de Loudéac
- Horaires des déchetteries
- Les Urgences
- Coordonnées mairie

Ça s'est passé sur Plémet et la Ferrière

Avant-première « Silence on Tourne »

Les membres de l'association Silence, on tourne, ont invité tous les figurants et acteurs à l'avant-première du film La colonne infernale, à la salle des fêtes de Plémet, pour cette première diffusion du long-métrage, réalisé par Michel Mihami et André Le Moustarder, sur écran.



Le film, tourné en six ans, retrace les événements qui se sont déroulés sur le territoire et à Plémet en début du mois d'août

1944, et l'arrestation, sur un coup de bluff du maire de la commune et du prêtre de la paroisse, épaulés par les résistants et les hommes des Forces françaises de l'intérieur (FFI), d'une colonne composée de 247 parachutistes allemands, à Saint-Lubin, village de Plémet, le 6 août 1944. Les réalisateurs ont également choisi d'intégrer au long-métrage des parties filmées qui abordent l'histoire fictive du major Washington et de l'agent Rosewall.

Ladies Tour le 10 mai

A l'occasion de la « Ladies Tour » du 10 mai :

- la circulation sera interdite : rue des Etangs - Rue de St Rumel.
- le stationnement sera interdit aux parkings de la mairie, du minerai et de l'aire des camping-cars.

« Avec la participation d'Audrey CORDON-RAGOT et l'aide du Cyclo Club du Ninian ».



— Ours —

Dépôt légal :
1400 2021

Tirage :
1 200 ex.

Rédaction et publication
Mairie de Plémet

Directrice de la publication :
Chantal Nevo

Impression :
Imprimerie Le Maire

Les services de la mairie restent joignables
au téléphone au 02.96.25.61.10
ou par mail : accueil@plemet.fr

L'actualité de la commune sur votre smartphone

Cette application vous permet de recevoir des messages géolocalisés de type « alertes » : vigilance météo, travaux, etc. L'application « zéro contraintes » : Gratuite et illimitée, sans inscription, sans publicité, respectueuse de la vie privée (aucune collecte de données personnelles n'est effectuée lors du téléchargement de l'application).

Télécharger l'application gratuitement via les boutiques en ligne : Google play (Android) ou Apple store (Iphone). Une fois téléchargée, il ne vous reste plus qu'à scanner le QR code de la Mairie ou d'ajouter le code @22210.



Décès de notre doyen : Désiré GUILLARD

Désiré GUILLARD, né le 21 mai 1922 à La Chèze, a connu dès 17 ans la seconde guerre mondiale. Refusant d'être incorporé au Service du Travail Obligatoire en Allemagne, il rejoint la Résistance. Il s'engage alors dans les FFI, Bataillon Valmy.

En 1943, il participe à plusieurs actions, trois parachutages d'armes sur notre secteur, la libération de Loudéac.

En 1944, il combat à Paimpol, puis est envoyé sur le front de Lorient où 2500 soldats ennemis sont retranchés autour de la base sous-marine.

Pour ces faits d'armes, il a reçu le 8 décembre 2021 les médailles de la « Reconnaissance de la Nation » et « la Croix du Combattant Volontaire ».

La « Médaille du Réfractaire » délivrée par le ministère

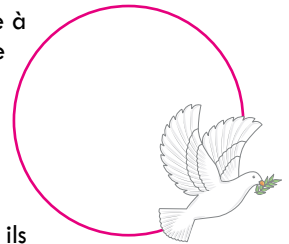
des Anciens Combattants lui a été remise à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire le 21 mai 2022.

Après la guerre, il a exploité une ferme à La Chèze puis à Launay en Plémet. Il fut également conseiller municipal de La Chèze.

Avec son épouse Marie-Thérèse, ils prirent leur retraite au village « Les Terres ».

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 30 janvier.

L'équipe municipale présente ses condoléances à son épouse, ses enfants et petits-enfants.



Décès de notre doyenne : Simone VITTORI

Simone Vittori, née JOUËT le 7 mai 1922, doyenne de la commune est décédée à l'aube de ses 101 ans.

Née dans le village de Rénoret, elle a vécu son enfance entre le travail dans la ferme de ses parents et l'école de Plémet. Après la guerre, vers 1946, Simone est montée à Paris où elle a rejoint son frère, Henri. Elle a alors travaillé à l'hôpital de Beaujon en tant

qu'aide-soignante, puis comme infirmière, à l'hôpital Bretonneau.

Simone a toujours souhaité aider et soulager ses proches. Elle a épousé Charles à l'âge de 38 ans et pris sa retraite à l'âge de 65 ans.

Avec son époux, elle a alors rejoint Piedicorte-di-Gaggio, en Haute-Corse, avant de revenir à Plémet quelques années après le décès de Charles, en 2006.

Ses obsèques se sont déroulées le mardi 11 avril dernier.

L'équipe municipale présente ses condoléances à toute la famille.



Carnaval du mercredi 22 février

Le 42^{ème} carnaval organisé par la municipalité a rassemblé plus de 130 enfants costumés. Un clown intrépide ne tenait

d'ailleurs pas tranquille. Après une parade colorée dans le bourg, un spectacle et un goûter ont ravis petits et grands.



Travaux

Entretiens de Riade par Etudes et chantiers et le CTM



Programme voirie 2023 :

- Programme voirie : Entreprise Colas travaux prévu à partir du 17 avril
- PATA : Entreprise Eiffage prévu en juin
- Débroussaillage accotement : Beurel TP pour Plemet et Folliard Tp pour la Ferrière mi-mai et septembre
- Curage des fossés : Ruellan TP courant Avril



Aires de jeux :

La commune va renouveler ses aires de jeux à La Ferrière et au minerai entre avril et fin mai. L'entreprise Proludic a été choisi

pour l'installation des nouveaux jeux et les services techniques effectuerons les aménagements.

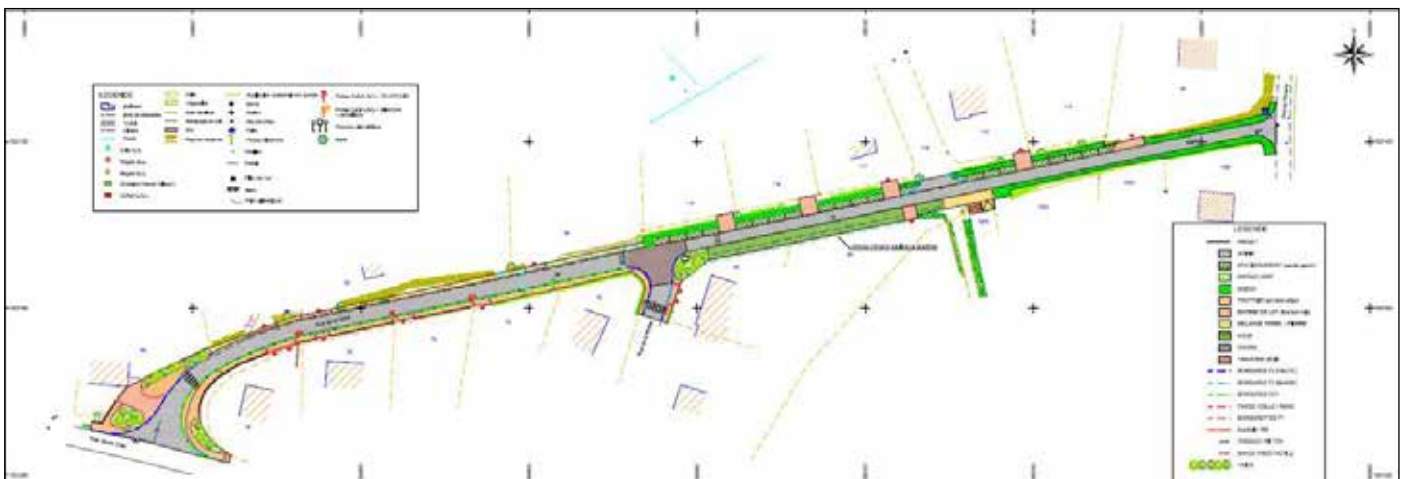


Aire de jeux Le Minerai : +2 ans, + de 69 joueurs, 44 fonctions ludiques, + de 322 m²



Aire de jeux La ferrière : +2 ans, + de 24 joueurs, 13 fonctions ludiques, + de 101 m²

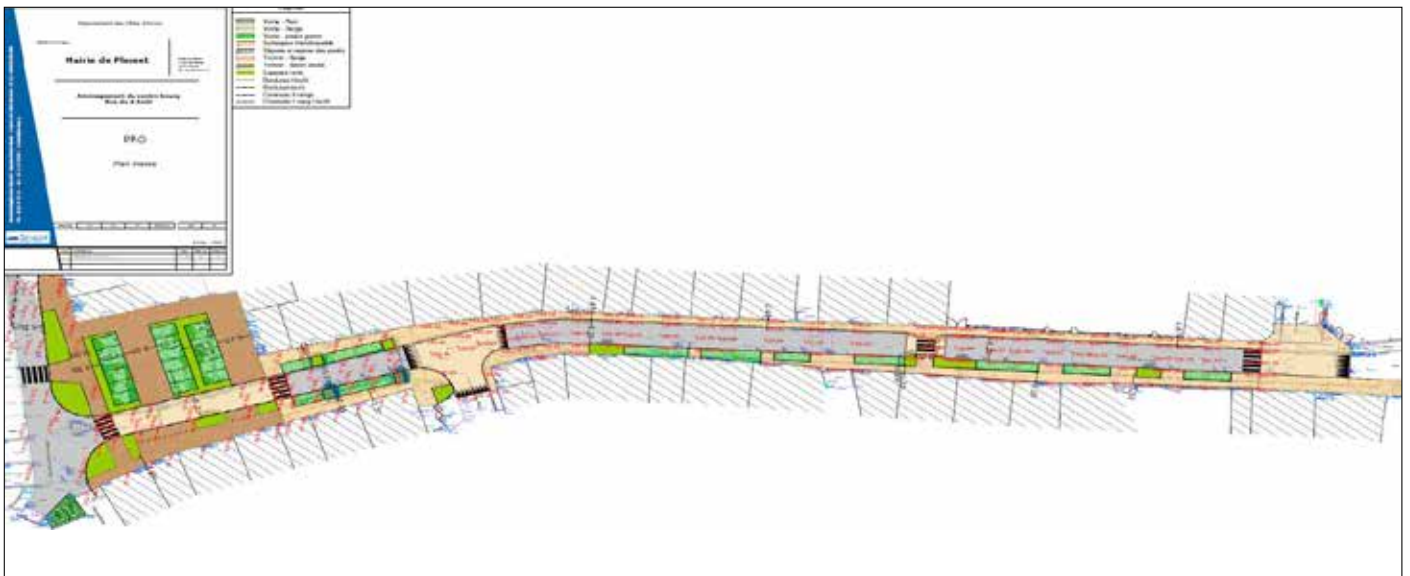
Aménagement de la Rue de la mare : Démarrage des travaux le 3 avril avec l'entreprise SPTP pour une durée d'un mois et demi.



Aménagement de la rue de la Gare et Place Leclerc : Début des travaux le 17 avril.



Aménagement de la rue du 6 Août : La phase 2 va démarrer fin avril jusqu'à la fin d'année.



Résidence des Tilleuls : après-midi crêpes de la chandeleur le 2 février

Les locataires de la résidence des Tilleuls ont plaisir à se retrouver dans la salle commune.



Service des Espaces Verts

EMPLOIS SAISONNIERS ESPACES VERTS

La commune de PLEMET propose 2 emplois saisonniers pour les mois de juillet et d'août, au sein de l'équipe « espaces verts ».

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation au plus vite, en les déposant à la mairie, ou en les envoyant à l'adresse mail s.touze@plemet.fr



Animations Sportives Communales

NOUVEAUTÉ : Animations Sportives Communales en soirée pendant les vacances pour les 16 ans et plus.

Une nouvelle animation sportive a vu le jour à destination des adolescents de plus de 16 ans et des adultes.

Elle se déroule en soirée le mardi de la première semaine des vacances.

16 pratiquants se sont initiés au Kin Ball durant les vacances de février.

La découverte du tir à l'arc se fera le mardi 18 avril à la salle du minerai de 19h à 20h30.

Pour cet été, animation les mardis 4 et 25 juillet, activité non définie pour l'instant.

Renseignements et inscriptions auprès du service des sports au 06.46.14.10.79

Vacances sportives

Le programme des vacances sportives d'été qui se dérouleront du lundi 26 juin au jeudi 3 août 2023 sera disponible à partir du lundi 5 juin 2023.

6 semaines d'animation sportives destinées aux ados du lundi 26 juin au jeudi 6 juillet exclusivement puis à partir de 9 ans dès le lundi 10 juillet pour 4 semaines.

Les jeunes pourront s'initier aux joies des activités de plein air : vtt, canoé, kayak, course d'orientation, trottinette, tir à l'arc...

Aux activités collectives : foot, hand, rugby, ultimate, basket, volley... de raquettes : tennis de table, badminton, speedminton.

Aux activités athlétiques : courses, sauts, lancers et d'adresses

traditionnelles : palets, boules, quilles, mini-golf sans oublier les jeux de la tête et les jambes, les grands jeux sportifs et surtout les sorties hebdomadaires au karting, à l'accrobranche, au laser, au bowling...

Les tarifs : 10€ la journée ou 32€ la semaine de 4 jours sortie comprise ou la sortie seule : 22€

Les lieux d'animation : Halle des sports et stade de Bodiffé, salle du minerai et son parc, base sport nature du Pont-Querra.



Ecole Saint-Joseph PLEMET



L'ensemble des élèves de l'école Saint-Joseph est monté sur scène vendredi 3 février. Le spectacle intitulé « Protégeons la planète » a été un vrai succès. Bravo aux enfants pour cette belle prestation.

Les CE2 ont accueilli, le 6 mars Olivier Dupin, auteur de livre de jeunesse dans le cadre du printemps des livres.



Celui-ci leur a expliqué le travail d'auteur, d'illustrateur, et les méandres de la chaîne du livre de sa conception jusqu'à son édition. Ensuite, les élèves ont posé moult questions allant de la

difficulté orthographique jusqu'aux outils de l'écrivain.

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant ou juste obtenir des informations sur l'école peuvent prendre contact avec la direction. Renseignements au 02 96 25 98 40 ou par courriel eco22.stjo.plemet@e-c.bzh

Les inscriptions à l'école Saint-Joseph pour la rentrée 2023 ont commencé.

Projet E3D :

Les élèves de PS MS GS et CP, en accord avec notre thème d'année sur le développement durable, ont assisté à un spectacle de Bruno Marc venu mettre en scène Dédé Tritus.

Dédé Tritus est un gentil garçon mais il a un gros défaut : il jette ses déchets par terre !

Les enfants lui ont donc appris que par quelques gestes simples, on peut participer à la réduction de nos déchets en leur offrant une nouvelle vie.

EPS :

Durant cinq séances, le vendredi après-midi durant le mois de janvier, les CM ont pu bénéficier d'un cycle de football avec Marie HERY de la ligue de Bretagne de Football. Ce cycle a beaucoup plu aux élèves.



Ecole Publique Simone VEIL

La galette des rois en maternelle :



Le 27 janvier les élèves des classes de maternelle se sont réunis pour un moment festif et gourmand : la dégustation de bonnes galettes. Bon appétit !

Spectacle au Centre Culturel Mosaïque - Collinée :

Jeudi 12 janvier, la classe de CE2/CM1 de Mme Le Floch a assisté à un magnifique spectacle cinématographique au Centre Culturel de Collinée où l'histoire de Naikö leur a été racontée.

« Naikö est une petite fille vive et malicieuse. Elle vit avec ses grands-parents dans une maison aux abords de la forêt. Son grand-père lui transmet sa passion pour la nature et le potager. Mais au loin, les bulldozers grondent... »

A la fin du spectacle, un temps d'échange avec les auteurs leur a permis de poser leurs questions et de communiquer sur leur ressenti.



Le 25 juin : fête de l'école Simone Veil dans la cour de l'école.

Au programme : spectacle des enfants, structure gonflable, animations diverses, restauration et buvette sur place.

L'AIPE organise conjointement avec le FCCB : club des supporters, les festivités du 14 juillet.

Au programme : fête champêtre, structures gonflables, color run. Buvette et restauration sur place

Une page facebook est ouverte pour obtenir les renseignements sur cette journée : Color Run 14/07/23 Plémet.

Ecole Les Ferrandiers

Différents parcours ont été créés de toutes pièces par les grands puis expliqués aux plus petits.



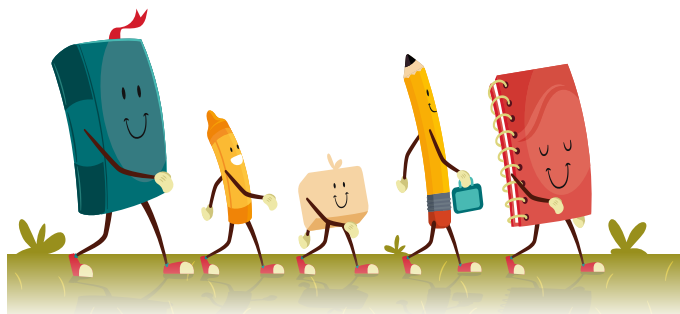
Madeleine de l'association « Lire et faire lire » lit une histoire à un petit groupe d'enfants.

C'est le rituel du lundi matin, parfait pour démarrer la semaine.



Plusieurs anniversaires ont été fêtés ces mois-ci à l'école de La Ferrière !

C'est le cas de Kahyss, Idris, Ambre Waren et Kentis !



Collège Notre Dame de la Clarté



Le Collège Notre Dame de la Clarté a accueilli le temps d'une journée une exposition de minéraux bretons :

Hervé Salaün et sa femme Jocelyne sont deux passionnés de minéraux et proposent aux enfants de montrer la grande diversité de minéraux que l'on peut trouver sur le sol breton. Hervé arpente les terres et côtes bretonnes à la recherche de minéraux. Au cours de cette journée et à tour de rôle, l'ensemble des niveaux du collège

et une classe de primaire ont pu découvrir à travers un diaporama les sites les plus remarquables de Bretagne et s'apercevoir que la terre et la nature regorgent de trésors et de beauté. Ils ont pu aussi réaliser quelques expériences qui ont mis en évidence les propriétés spécifiques de certaines pierres.

Une journée où l'émerveillement et la connaissance ont fait bon ménage !

Collège Louis Guilloux



L'artiste PMH a réalisé des ateliers avec les élèves de 4ème pour customiser et doodler des planches de skateboard. Une semaine d'initiation et de partage avec l'artiste, un moment très apprécié par les élèves.

Transport Scolaire

Demande de point d'arrêt supplémentaire pour le transport scolaire pour les écoles élémentaires et maternelles de plémet ou de circuit collège lycée - rentrée scolaire 2023-2024.

Région BRETAGNE

Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter de la fin mai 2023

Simple & rapide

Accessible 7 jours / 7 24 h / 24

breizhgo.bzh

TRANSPORT SCOLAIRE 2023-2024

Afin de préparer la rentrée scolaire 2023-2024 et notamment le ramassage scolaire, vous avez la possibilité de demander la création d'un point d'arrêt de car si aucun arrêt ne se trouve à moins de 500 mètres d'un point existant ; seul le conseil régional accorde ces points. Pour cela, adressez un courrier à Mme Le Maire avant le 20 mai 2023.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022

DÉCISIONS DU MAIRE

1 CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE - SELECTION DE L'ÉQUIPE LAUREATE

Considérant le projet de la Commune de PLEMET qui consiste d'une part, à construire une nouvelle école maternelle neuve d'une surface utile estimée à 1.160 m² de locaux et d'autre part qui prévoit une déconstruction totale ou partielle du bâtiment actuel ainsi qu'une réflexion sur les aménagements extérieurs et une intégration urbaine de l'équipement et les circulations avec les autres équipements du secteur,

Et Considérant la procédure légale mise en œuvre pour cette catégorie de projet,

Le Maire a décidé.

ARTICLE 1 - De retenir le classement des projets établi par le jury.

ARTICLE 2 - De désigner le candidat n° 1 comme le lauréat pour la mission de maîtrise d'œuvre : Equipe Potin Guinée.

ARTICLE 3 - De signer tout document lié à ce dossier.

Délibérations du conseil municipal.

2 FINANCES

DETR - Travaux Centre Bourg / Rue du 6 août

Il a été fait état de l'avancement du projet d'aménagement du centre bourg.

Ces travaux seront réalisés en groupement avec LCBC et la Commune pour la partie assainissement.

Les travaux présentés au stade AVP ont été estimés à 1.242.517,99 € HT et consisteront en des travaux d'une part de terrassement & voirie et d'autre part d'assainissement ainsi que la fourniture de mobiliers et d'espaces verts.

Il a été proposé :

- De valider le projet
- D'autoriser Mme le Maire à solliciter les éventuelles subventions dont la DETR - DSIL au titre de la programmation 2023.

Voté à l'unanimité.

Budget Commune - Décision Modificative n°6

Il est nécessaire d'inscrire des crédits complémentaires en section d'investissement pour notamment deux opérations, à savoir l'opération 152 « mairie » pour 1000 € suite à l'acceptation d'un devis pour la fourniture d'un bloc porte et oculus pour le bureau des cartes d'identité & passeports ainsi qu'à l'opération 160 « écoles » pour 500 € pour l'achat de vélos & draisiennes destinés à l'école maternelle.

Voté à l'unanimité.

Tarif restauration La Ferrière et avenant : Océane de Restauration

Océane Restauration, prestataire des repas pour la cantine de l'école de La Ferrière, a fait part de l'imprévision qui frappe l'exécution de la prestation de fourniture de repas, la plaçant hors champ du contrat qui lie le prestataire et la commune.

Le contexte actuel, impacté par la guerre en Ukraine et l'après covid qui ont bouleversé les économies nationales et internationales, est inflationniste avec une répercussion directe sur la valeur de la prestation.

Dans ce contexte, une revalorisation des prix sera effective à

compter du 1^{er} novembre 2022 et un avenant au contrat a été proposé par Océane Restauration à la Commune.

Il a été proposé :

- D'autoriser Mme le Maire ou M. le Maire délégué à signer l'avenant au contrat,
- De fixer le tarif au prix vendu par Océane de Restauration soit 3.21TTC à compter du 01/01/2023

Voté à l'unanimité.

Prix des lots « rue de la Fontaine ».

Suite à la Commission urbanisme qui s'est réuni le mercredi 7 Décembre 2022 il est proposé de valider le tarif des lots situés rue de la Fontaine.

Il a été présenté la proposition de la Commission.

Il a été proposé :

- Valider un prix de cession au m²
- D'autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer les compromis de vente ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

Voté à l'unanimité.

Tarif de locations

La commission finances du lundi 05 décembre 2022 a étudié la possibilité de revoir les prix des locations des salles.

En effet, au vu de l'augmentation des prix notamment de l'énergie, une revalorisation des tarifs appliqués au 01/01/2023 est envisagée.

Il a été proposé :

- D'étudier les propositions de la commission pour une augmentation des tarifs de 10% à compter du 1er janvier 2023 + forfait chauffage
- De les valider ou d'y apporter les modifications nécessaires.

Voté à l'unanimité.

3 SPORTS ET LOISIRS

Partenariat ACTOBI « convention sports et loisirs »

Désormais, le ticket Up Sports et Loisirs est un moyen de paiement destiné aux salariés des collectivités et des administrations et des CE.

Il s'agit d'un mode de paiement pour les activités sportives, de loisirs et de détente.

Pour que la commune puisse accepter ce moyen de paiement, notamment dans le cadre des activités sportives communales, il convient de conclure un partenariat avec la société ACTOBI et de formaliser le partenariat par la signature d'une convention.

Ce partenariat est gratuit pour la collectivité.

Il a été proposé :

- De valider la mise en place de ce partenariat
- D'autoriser Mme le Maire à signer la convention et tout document se rapportant à ce dossier.

Voté à l'unanimité.

4 MAISON DE L'ENFANCE

Changement de prestataire restauration

Présentation d'une proposition de nouveau prestataire repas pour le multiaccueil.

En effet, le service du multiaccueil est actuellement servi par le groupe « Ansamble ». De nombreuses raisons ont amené le service à mener une nouvelle réflexion.

Il a été proposé :

- De valider la proposition du nouveau prestataire repas pour le multiaccueil

Voté à l'unanimité.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 JANVIER 2023

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1 FONCIER ET URBANISME

GAEC COETFROT - ICPE ENQUETE PUBLIQUE

Information du projet d'augmentation du cheptel pour le GAEC DE COETFROT.

Une enquête publique a eu lieu du 22 décembre 2022 au 19 janvier 2023 en mairie de Plémet.

Un avis du Conseil Municipal est sollicité.

Voté à l'unanimité.

2 FINANCES

Débat D'orientation Budgétaire 2023

Pour rappel, Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires (ROB), les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal (DOB), dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique (art. L 2312-1, al. 2 du CGCT).

Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 a été présenté en séance et évoquera :

➤ Les orientations budgétaires pour 2023 pour les sections de fonctionnement et d'investissement conformément à la Loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques.

➤ Les engagements pluriannuels envisagés pour la suite du mandat 2023-2026.

➤ La structure et la gestion de la dette.

➤ Une présentation des Ressources Humaines et de la structure des services communaux.

A la suite de la présentation du rapport, les élus ont été invités à débattre sur les orientations et les choix pertinents à faire pour garantir un service public de qualité et les perspectives pour la commune.

Budget Commune - Vote de crédits par anticipation sur le budget 2023

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité d'engager les crédits de fonctionnement avant le vote du budget primitif dans la limite des inscriptions budgétaires de l'année N-1 et d'engager des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Afin de ne pas retarder la réalisation de projets devant connaître un début d'exécution avant l'adoption du budget, il a été proposé d'autoriser Mme le Maire à engager des dépenses nouvelles d'investissement avant l'adoption du Budget Primitif 2023 sur le budget principal de la commune pour un montant maximum de 864.501,50 € TTC.

Le tableau de répartition dans chaque opération de l'autorisation d'engagement de dépenses nouvelles a été présenté en séance.

Voté à l'unanimité.

Remboursement par la commune des factures liées à la destruction des nids de frelons asiatiques

Par délibération en date du 06 décembre 2018 le conseil

municipal avait adopté les modalités de remboursement des factures de destruction des nids de frelons asiatiques.

Pour la campagne 2022, Loudéac Communauté Centre Bretagne participe financièrement à hauteur de 50 % du montant d'intervention de destruction des nids de frelons asiatiques dans la limite de 150 € par opération du 1er avril au 30 novembre 2022.

Afin d'être éligible à la participation financière de LCBC, les usagers doivent faire appel au référent communal préalablement à la destruction du nid de frelons asiatiques et que la prestation doit être réalisée par une entreprise intervenante agréée FGDON.

Compte tenu de la période définie par LCBC pour la prise en charge financière des factures, il a été proposé de compléter la délibération de 2018 en précisant que la Commune prendra en charge les factures de destruction des nids de frelons asiatiques à hauteur de 100 % du montant d'intervention dans la limite de 150 € pour la période du 1er avril au 30 novembre et que la Commune sollicitera l'EPCI pour le remboursement de 50 % de la facture.

M. Bernard BOUDARD s'étonne qu'une réflexion à l'échelle de l'intercommunalité n'ait pas été menée en amont car il manque une harmonisation des prestations de destruction des nids (du simple au double parfois) (et c'est de l'argent public).

Mme le Maire dit que cela a été évoqué en bureau communautaire.

M. Jacques LE MÉE précise qu'une réunion à ce sujet aura lieu samedi 28 janvier 2023 et qu'il essayera de s'y rendre.

Voté à l'unanimité.

Création d'un tarif pour l'animation sportive communale de loisir ados adultes en soirée durant les vacances scolaires

Il est rappelé qu'Alban Launay, Educateur sportif auprès du service sport, jeunesse et vie associative a signé un contrat d'objectif d'une durée de 3 ans avec la commune à compter du 1er septembre 2022.

Ce contrat implique la réalisation par Alban de missions à réaliser sur la période en tenant compte des objectifs précisés sur son contrat (amélioration de l'offre de loisir sportif pour les adolescents, participation à l'offre de sport santé, participation à la formation des personnels périscolaires en matière d'animation et création d'un éventail de fiches jeux...).

La commission sport, jeunesse et vie associative qui s'est réunie le 6 décembre 2022 a suivi les recommandations proposées par Gaëlle LE GOASTER, validées en lien avec la DGS, Mme le Maire et M. Ronan FERNANDEZ sur les objectifs à atteindre.

Parmi ceux-ci figurent la mise en place d'une activité de loisirs destinées aux adolescents de 16 ans et plus durant les vacances scolaires en soirée.

La commission propose de :

• Créer un tarif pour cette nouvelle animation sportive communale et de le fixer à 2€ par séance / par personne.

Voté à l'unanimité.

3 SERVICES DU PERSONNEL

Modification du règlement de fonctionnement du multi-accueil

Présentation en séance du règlement de fonctionnement du multi-accueil ainsi que les propositions de modifications.

Voté à l'unanimité.

4 DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Direction mutualisée Ecoles

L'avis du conseil municipal a été sollicité sur la proposition de direction mutualisée.

En effet, pour donner suite aux différents échanges entre l'inspection académique, les directeurs des écoles et les élus, il a semblé opportun de proposer que la direction du RPI Plumieux-La Ferrière-Plémet soit assurée par une direction mutualisée avec le poste de direction de l'école Simone Veil.

Il est donc proposé aux élus d'émettre un avis sur la proposition de poste partagé pour la direction entre l'école Simone Veil et le RPI et de dire que la direction serait assurée par le directeur. trice de l'école primaire Simone Veil de Plémet. Le Maire de Plumieux a été consulté dans le cadre de cette proposition.

Voté à l'unanimité.

Subvention association « Silence on tourne »

Il a été fait part aux membres du Conseil Municipal de la sollicitation financière de l'association « Silence on Tourne » dans le cadre de la production du film « la Colonne Infernale ».

Considérant (art. L 1111-2 du CGCT) qui autorise les collectivités à régler par leurs délibérations les affaires de leur compétence. Considérant l'intérêt public local relevant de la réalisation de ce film, Il a été proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association à hauteur de 1500 €.

Voté à l'unanimité.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 FÉVRIER 2023

DÉCISIONS DU MAIRE

1 ATTRIBUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA MARE A LA FERRIÈRE

Considérant le lancement de la consultation pour les travaux d'aménagement de la rue de la Mare,
Considérant le respect de la procédure légale dans cette catégorie de dossier,

Le Maire a décidé :

ARTICLE 1 - De passer selon la procédure adaptée un marché de travaux pour l'aménagement de la rue de la Mare avec l'entreprise SPTP de Ploufragan.

ARTICLE 2 - Le montant total des travaux s'élève à 119.004,40 € Hors Taxes.

ARTICLE 3 - De signer avec SPTP le marché de travaux ainsi que toutes les autres pièces administratives et comptables relatives à son exécution.

ARTICLE 4 - De dire que la dépense relative à ces travaux sera prélevée sur les crédits affectés au budget de la Commune en section d'investissement à l'article 2315 « Installations, matériel, et outillage techniques » à l'opération 266 « Aménagement rue de la Mare ».

ARTICLE 5 - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2023 de la Commune par anticipation.

2 SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AVEC L'EPMS BELNA

Considérant le recrutement en contrat aidé d'un agent,
Considérant son engagement auprès de l'EPMS BELNA et l'accord trouvé entre la collectivité et l'EPMS,
Considérant l'accord de l'agent en question,

Le Maire a décidé :

ARTICLE 1 - de signer une convention de mise à disposition du 13/02/2023 au 28/02/2023 afin de permettre une prise de fonction rapide de l'agent au sein du service technique de PLEMET au service des espaces verts.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

3 TRAVAUX

Projet Eolien de La Ferrière

Dans le cadre du projet d'extension du parc éolien existant, une présentation du projet a été proposé aux membres du Conseil Municipal par les représentant de la société P&T TECHNOLOGIE. A la suite de cette présentation, et conformément à la réglementation en vigueur, l'avis du conseil municipal de PLEMET a été sollicité.

Vote proposé à bulletin secret.

Voté à bulletin secret : Nombre de « Pour » = 7 « Contre » = 15 « Abstention » = 3.

4 FINANCES

Vote du taux de fongibilité

Lors de la séance en date du 16 novembre 2022, le Conseil Municipal a acté le changement de norme budgétaire à compter du 1^{er} janvier 2023 pour le budget principal de la Commune et ses budgets annexes et a adopté l'instruction budgétaire et comptable M57.

Ce changement de norme induit certaines opérations, décisions comme le vote du taux de fongibilité.

En M14, des crédits peuvent être inscrits en dépenses imprévues au compte 022. Ce compte est supprimé avec la M57 et est remplacé par la fongibilité des crédits c'est-à-dire la possibilité pour l'exécutif, si l'assemblée délibérante l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans une certaine limite des dépenses réelles de la section. Chaque année, le Conseil Municipal devra voter ce taux de fongibilité. Ce virement de crédits impliquera une décision du Maire qui sera présentée lors de séance suivante du conseil municipal. Les membres de l'assemblée délibérante ont été invités à délibérer sur le taux.

Voté à l'unanimité.

Vote des durées d'amortissement

Suite à la création de la Commune Nouvelle, le Conseil Municipal a adopté en séance du 10 mars 2016 les durées d'amortissement des immobilisations pour les budgets de la Commune et de la Cuisine Centrale.

Pour les biens déjà acquis, la durée d'amortissement à appliquer correspond à celle indiquée dans ladite délibération. Ainsi, suite au passage en M57, il est nécessaire de délibérer sur cette durée pour les immobilisations acquises à compter du 1^{er} janvier 2023 et que l'amortissement sera réalisé au prorata temporis, c'est-à-dire l'année d'acquisition, à compter de sa date de mise en service et non l'année suivante (comme tel était le cas jusqu'à présent). Il a été proposé au Conseil Municipal :

- de conserver la durée d'amortissement des biens définis dans la délibération de 2016

- de dire que pour les biens d'un montant inférieur à 500 € HT la durée d'amortissement est d'une année.

Voté à l'unanimité.

Adoption du Règlement budgétaire et Financier

Pour donner suite au passage en M57, un règlement budgétaire et financier doit être établi et présenté pour adoption au conseil municipal. Ce document a pour objectif principal de clarifier

et rationaliser l'organisation financière et la présentation des comptes locaux. Il correspond à un outil de gestion du processus financier et budgétaire au sein de la collectivité et est obligatoire pour les collectivités de plus de 3.500 habitants.

Ce document doit être adopté avant toute délibération budgétaire soit au plus tard, lors de la séance qui précède celle du vote du premier budget primitif relevant de cette nomenclature.

Il devra être à nouveau adopté avant le vote de la 1ère délibération budgétaire qui suit le renouvellement de l'assemblée délibérante -possibilité de proroger les dispositions du RBF précédent ou de les faire évoluer.

Le Conseil Municipal a été invité à adopter le règlement budgétaire et financier ainsi que le document.

Voté à l'unanimité.

Assujettissement à la TVA du budget de la Cuisine Centrale

Information faite sur l'état des échanges entre la Collectivité et le Comptable Public au sujet de l'assujettissement à la TVA du budget de la cuisine centrale.

Cet assujettissement concerne les dépenses et les recettes de ce budget. S'agissant des dépenses, afin de déterminer la part correspondante à la préparation des repas livrés à l'Ehpad-Ehpa pour la déclaration de la tva des factures, un coefficient de déduction a été calculé par le Comptable Public qui s'élève à 0,48. Ainsi le reliquat de 0,52 est à appliquer aux factures pour la déclaration de la tva pour les dépenses.

Mise en place de l'assujettissement du budget de la cuisine centrale pour les dépenses et recettes et de l'application d'un coefficient de déduction permettant de déterminer les montants de TVA déductible pour chaque bien et service acquis par la cuisine centrale. Cette opération nécessitera de solliciter les services du SIE (Service des Impôts des Entreprises) afin de pouvoir faire les déclarations de tva pour ce budget et invitera les membres du conseil municipal à l'autoriser à procéder aux démarches nécessaires à ce dossier.

Voté à l'unanimité.

Demande de subventions - produit des amendes de police : travaux de voirie et d'assainissement au Centre Bourg et travaux d'aménagement de la rue de la Mare

Pour les dossiers de travaux de voirie et de réseaux d'assainissement au centre bourg ainsi que ceux d'aménagement de la rue de la Mare à La Ferrière, une demande d'aide financière au titre de la DETR 2023 a été déposée pour les deux dossiers.

Les services de la Préfecture dans le cadre de l'instruction des dossiers a évoqué la possibilité de solliciter une aide financière au titre du produit des amendes de police pour ces dossiers. Le montant de l'aide est de 30.000 € pour une période de 3 ans.

Afin de pouvoir bénéficier d'une éventuelle aide, il est nécessaire de présenter l'intérêt de l'aménagement au regard de la sécurité routière.

Il a été proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Mme le Maire à solliciter le Département pour une aide financière au titre du produit des amendes de police pour ces deux dossiers sachant que pour celui lié aux travaux du centre bourg, deux délibérations seront établies compte tenu du phasage des travaux (phase 1 : rue de la gare et impasse des Eclotais et phase 2 : rue du six août et place du général Leclerc)
- D'autoriser Mme le Maire à signer tout document lié aux demandes d'aide financière.

Voté à l'unanimité.

Tarif Cuisine Centrale - Maison de l'Enfance

Les membres du Conseil municipal ont été invités à délibérer sur le tarif facturé pour les repas fournis par la cuisine centrale. En effet, les dépenses relevant du service multiaccueil sont imputées sur le budget principal de la commune, il conviendra donc d'établir en conseil municipal le prix de facturation de ce service afin de générer un flux comptable entre le budget communal (dépense) et le budget cuisine centrale (recette).

L'avis de la commission a été présenté en séance.

Voté à l'unanimité.

5 SERVICES DU PERSONNEL

Augmentation de DHS poste administratif

Dans le cadre de la mise en place du service des titres d'identités (cartes d'identité et passeports) une augmentation de DHS est proposée afin de réaliser ces missions.

Depuis le démarrage du service (novembre), l'agent en charge de cette mission est rémunéré en heures complémentaires. Il est donc proposé de faire évoluer sa durée hebdomadaire de service (DHS) de 20H à 37H. L'avis du Conseil Municipal a été sollicité.

Voté à l'unanimité.

6 AUTRE DOMAINE

Syndicat du Lié : Changement de statut

Mise à la connaissance des élus du courrier reçu du président du Syndicat du Lié informant que le comité syndical a procédé en date du 17 Novembre 2022 à la révision des statuts du syndicat et que dans ce contexte, l'avis des conseil municipaux des communes membres est sollicité.

Aussi, les membres du Conseil Municipal ont été amenés à se prononcer sur la révision des statuts et le contenu de ceux-ci.

Voté à l'unanimité.

7 DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Groupe de Travail Signalétique : désignation de représentants
Ont été désignés pour travailler avec l'adjoint référent sur la signalétique : Mme Chantal NÉVO - M. Patrick RAULT - M. Jérôme PERROQUIN - M. Patrice RAULT - M. Bernard BOUDARD - M. Pierre-Yves BLOUIN

Voté à l'unanimité.

8 TARIF LOGEMENT

Information aux membres du conseil municipal de la demande de location d'un des logements de l'ancien bâtiment administratif du collège Louis Guilloux dans le cadre de l'arrivée d'un agent du département.

Il est proposé de mettre temporairement à la location l'ancien logement de la provisoire mais de mettre une date d'échéance pour libérer le logement afin d'engager une réflexion sur le bâtiment.

Proposition :

- prix du loyer à appliquer : 300 € avec location jusqu'au 15 juillet.
- spécifier dans le bail que les charges seront à la charge du département.

Voté à l'unanimité.

9 VENTE DES PAVÉS

Information de la mise en vente des pavés au prix proposé de 15€ le m² (rectangle 13.5 et 20.5cm et carrés 14 cm) sans livraison. Une annonce a été mise sur le bon coin.

Voté à l'unanimité.

Modification du document d'urbanisme

Participez à l'enquête publique portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-H) qui se déroulera du **vendredi 14 avril au mardi 16 mai 2023**.

Cette procédure va permettre de modifier :

- Le règlement ;
- Le zonage en lien avec la mise en œuvre de certains projets ;
- Des zonages spécifiques en campagne, appelés secteurs de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL) ;
- L'identification des bâtiments agricoles pouvant changer de destination ;

- Le phasage de certaines zones à urbaniser (AU) ;
- Des prescriptions graphiques (emplacement réservé, marge de recul...).

Attention : la modification du document d'urbanisme ne concerne pas l'ajout de terrain constructible.

Permanence en mairie de Plémet :

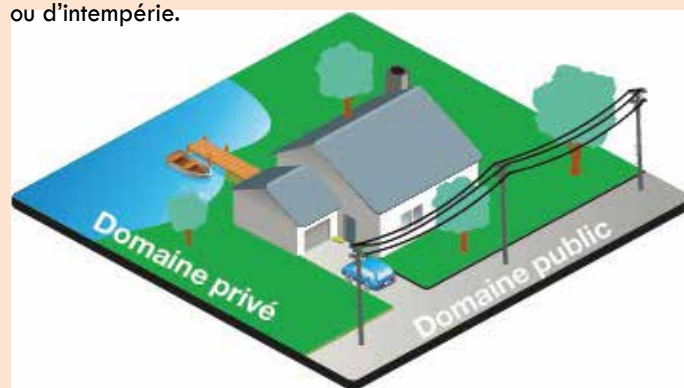
- Mercredi 19 avril de 14h à 17h
- Vendredi 5 mai de 14h à 17h

Plus de renseignements disponibles sur le site internet de la communauté de communes et sur les avis d'enquête publique affichés sur tout le territoire.

Elagage

Elaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches

et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



 Les bénéfices d'un élagage régulier Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte Limiter le ramassage des feuilles Prévenir la chute des branches	 Le conseil Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe.
---	---

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves... Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.

« Les Taupes, Comment faire ? »

Les taupes sont des mammifères insectivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières.

Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles et aux espaces verts.

La FGDON des Côtes d'Armor propose depuis plusieurs années des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage des taupes pour acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi de manière autonome.

Plusieurs journées de formation seront organisées en 2023 (printemps et automne)

Durée : une demi-journée.

Contenu :

- La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries)
- Les moyens de lutte

- Application pratique sur le terrain

Public : tout public (jeunes et âgés, particuliers et professionnels)
Coût : Gratuit (Formation incluse dans le cadre de la convention établie avec votre Communauté de Communes).

Uniquement le samedi matin.

Les lieux des formations seront fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation. Parlez-en autour de vous.

Deux semaines avant la session de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de la formation.

Pour toute information complémentaire :
 FGDON 22 - 13, Rue du Sabot - BP 28 - 22440 PLOUFRAGAN
 Tél. 02 96 01 37 90 - Mail fgdon22@innoval.com

Frelon asiatique

Le frelon asiatique - *vespa velutina*

Le frelon asiatique est un redoutable nuisible, prédateur des ruchers.

Reconnaissance et identification

Le frelon asiatique possède une couleur sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen. (Taille de 2 à 3 cm). Il se différencie du frelon commun qui est de taille supérieure (2 à 4 cm) avec une couleur dominante jaune.

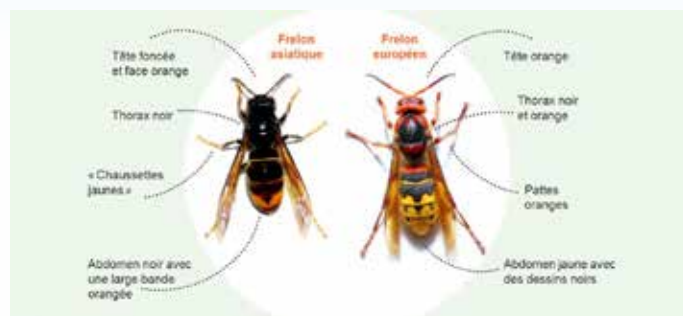
Reconnaissance du nid

Le nid ne constitue pas à lui seul un critère d'identification fiable.

Pendant certaines caractéristiques doivent alerter l'observateur :

- Il est souvent installé à la cime d'un arbre, quelque fois sous un abri aéré
- Sa taille est importante : entre 40 et 80 cm de diamètre
- Il possède une entrée unique

Le Frelon Asiatique n'est pas agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Par contre, lors de l'approche du nid (< 5 m), les attaques peuvent être collectives et virulentes. Le danger est réel



lors d'opération de taillage, de débroussaillage et lors de travaux d'élagage ou dans les vergers, dès lors que le nid est relativement bas. Un nombre conséquent d'accidents est encore constaté.

Attention : Concernant le piégeage, il est préférable de privilégier des pièges plus ou moins sélectifs avec possibilité pour les autres insectes non-nuisibles de s'y échapper.

Si vous avez un nid de frelon asiatique chez vous, contactez votre mairie qui vous informera des modalités vous permettant d'obtenir des subventions.

Ma Commune, je l'aime au naturel

« Ma commune, je l'aime au naturel »

Votre commune s'engage vers la réduction, voire l'abandon de l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement et votre santé. Depuis le 1er juillet 2022 l'entretien de notre commune est réalisé sans pesticides.

Destinés à contrôler les espèces végétales et animales considérées comme nuisibles, les pesticides peuvent présenter une toxicité pour l'Homme, la flore et la faune, aussi bien dans les écosystèmes terrestres qu'en milieu aquatique. Ces derniers ne sont pas directement visés lors de l'application du produit, mais peuvent se trouver involontairement exposés. Outre les obligations réglementaires en faveur de la réduction des produits phytosanitaires*, notre commune a décidé d'arrêter l'utilisation de ces produits polluants, au profit de solutions répondant aux enjeux environnementaux et de santé publique.

Ainsi, notre commune a mis en place des techniques d'entretien dites « alternatives », telles que le paillage, l'installation de plantes couvre-sols, le désherbage mécanique... afin de préserver la qualité des sols, les ressources en eau, la biodiversité et la santé de tous. Ces nouvelles méthodes permettent un entretien de qualité tout en intégrant la végétation spontanée dans les espaces.

Dès lors, l'aspect visuel de nos espaces publics évolue avec ce changement de pratiques. La nature va (re)prendre une place prédominante dans notre commune profitant ainsi au développement de la biodiversité. Pissenlits, plantains... et autres plantes perçues comme « indésirables », pourront parfois se fondre dans l'aménagement de nos espaces verts.

Elus, techniciens, habitants, nous sommes tous engagés pour changer nos pratiques d'entretien et notre regard sur la nature en ville. La végétation spontanée qualifiée par défaut de « mauvaise » ne l'est pas, à l'inverse des pesticides qui eux ont une influence néfaste sur notre santé et notre environnement. Changeons le regard que l'on porte sur la nature en ville, afin de préserver notre écosystème pour nous et pour les générations futures.





Bretagne Centre
CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT

APPEL A CANDIDATURE

REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LOUDEAC COMMUNAUTE

Le Conseil de Développement (CD) est une instance de démocratie participative unique en son genre. Constitué de citoyens bénévoles, c'est un lieu de dialogue entre des personnes d'horizons divers (associations, chambres consulaires, et citoyens lambdas), qui expriment des idées, les mettent en débat et conçoivent des projets au profit du territoire et de ses habitants. Ces propositions sont ensuite transmises aux élus pour une mise en œuvre.



ENVIE DE NOUS REJOINDRE , REMPLISSEZ LE BULLETIN DE
CANDIDATURE ICI

Pour toute demande d'informations, contactez Lucie GUILLAUME,
Animatrice du CD, au 02.96.66.09.09 ou l.guillaume@loudeac-communaute.bzh

Bénéficiez d'une mutuelle adaptée à votre budget et à vos besoins de santé

Le saviez-vous ?

Vous pouvez désormais bénéficier d'une mutuelle performante à un tarif avantageux !

Loudéac communauté a négocié pour tous les habitants et travailleurs de la communauté de communes une offre de complémentaire santé.

☞ Pour la découvrir et étudier votre prise en charge personnalisée, un conseiller de la Mutuelle Just vous accueillera sur rendez-vous lors des permanences :

- Merdrignac de 14h à 17h à l'Espace Sainte-Anne : Les lundis 5 juin et 3 juillet
- Loudéac de 9h à 12h et de 14h à 17h à France Service, 15 rue de Moncontour : Les mardis 2 mai, 6 juin et 4 juillet
- Plouguenast-Langast de 9h à 12h à la Mairie, 3 rue des Ecoles : Les mercredis 3 mai, 7 juin et 5 juillet
- Guerlédan de 14h à 17h à la Mairie, 2 rue Sainte-Suzanne : Les mercredis 3 mai, 7 juin et 5 juillet
- Le Mené de 9h à 12h et de 14h à 17h à la Mairie, La Croix de Jeanne Éven : Les jeudis 4 mai, 8 juin et 6 juillet

Pour choisir votre créneau prenez rendez-vous sur le site <https://www.just.fr/nos-agences> ou bien appelez le 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel).

☞ Vous souhaitez plus d'informations mais ne pouvez pas vous déplacer en permanence ?

Les conseillers de la Mutuelle Just sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 17h30 au 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel).

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ EST PARTENAIRE DE LA MUTUELLE JUST !

Profitez dès maintenant, des avantages d'une mutuelle solidaire pour tous.

Plus de renseignements sur just.fr ou contactez le

0 809 546 000

Service gratuit + prix appel







ADMR - CAF - MSA



GROSSESSE, NAISSANCE, MALADIE, SÉPARATION OU AUTRE ÉVÈNEMENT FAMILIAL ?

L'ADMR des Côtes d'Armor vous aide à entretenir votre logement et vous soutient auprès de vos enfants.

Interventions à domicile avec une aide financière de la CAF ou de la MSA





pour tous, toute la vie, partout




02.96.61.93.61
admr22.org

ADMR - « Vis l'âge »

L'ADMR de Merdrignac propose un service d'animation pour les personnes de plus de 60 ans.

Les bénévoles du service "Vis l'âge" se proposent de venir chercher les personnes intéressées directement à leur domicile sur demande auprès d'AURORE la responsable de ce service. Les animations sont gratuites.



Animations pour les plus de 60 ans
 Inscriptions **obligatoires** :
 AURORE au **07 84 26 41 49**

Mardi 4 Avril	Facile à lire : « La vie en rose »	Salle la Madeleine Merdrignac, 14h45
Jeudi 13 Avril	Gym douce et confection d'une huile de massage	Pôle médico-social Merdrignac, 14h30
Mardi 9 Mai	Goûter au jardin Quizz photographique « Les animaux sauvages de Bretagne »	Maison Saint Joseph Laurenan, 14h30
Jeudi 25 mai	Pique-nique et jeux	Salle des loisirs Illifaut, 11h00
Mardi 6 Juin	Facile à lire : « Les mains dans la terre »	Salle la Madeleine Merdrignac, 14h45
Mardi 20 juin	Balade Hardouinais	Saint Launeuc 14h00



Attention, le planning est susceptible d'être modifié en fonction des conditions sanitaires, des dates, ou du nombre d'inscrits



Accueil de jour itinérant :

Eddy, Juliette et Julie sillonnent en camping-car les 41 communes de Loudéac Communauté et vont à la rencontre des personnes (seules ou en groupe) occupant l'espace public ou privé.

L'équipe se compose d'un travailleur pair, d'une travailleuse sociale et d'une infirmière. Ils proposent un accueil convivial autour d'une boisson chaude, avec la possibilité de prendre une douche.

N'hésitez pas à les solliciter si vous avez besoin :

- D'écoute et d'échange
- D'évoquer des problèmes de santé
- D'informations administratives
- D'informations diverses (logements, services sociaux...)

Ils pourront aller à votre rencontre les jours et horaires suivants :

- Lundi et vendredi : 9h30-15h30
- Non joignables le mardi et le mercredi
- Avec possibilité de prendre rendez-vous un jeudi sur deux avec une IDE



Vous pouvez également les contacter au :

- Accueil de jour mobile : 07.49.66.39.73
- Accueil Santé mobile (infirmière) : 07.49.54.05.59
- www.adalea.fr

CLIC

**Maison du Département
CLIC de Loudéac**
Centre Local d'Information et de Coordination

Un service gratuit pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage

- "Suis-je assez valide pour rester en sécurité à mon domicile ?"
- "Qui peut m'aider chez moi ?"
- "Le logement de papa n'est plus adapté à son handicap. Que puis-je faire ?"
- "À qui s'adresse-t-on ?"
- "Maman ne peut rester à la maison... Quelles solutions peuvent lui être offertes sur le secteur ?"
- "Quelles sont les aides ? Combien cela coûte-t-il ?"
- "Si les ressources sont insuffisantes, quelles sont les obligations familiales ?"
- "Je suis l'aide principal de mon conjoint, je suis épuisé, quelles sont les aides possibles ?"

Un lieu ressource pour les professionnels

cotesdarmor.fr

Le CLIC, qu'est-ce que c'est ?

C'est un Centre Local d'Information et de Coordination.

Vous pouvez y rencontrer gratuitement un interlocuteur pour :

- vous conseiller et vous aider à trouver des solutions
- vous présenter l'offre de service existante
- vous informer sur
 - les aides financières
 - les structures d'hébergement
 - les services à domicile
 - l'adaptation du logement...
- vous accompagner dans vos démarches administratives, la prise de contact avec les professionnels, la mise en place des services...

Les valeurs du CLIC

confidentialité
neutralité

Le CLIC est également le relais de la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) pour les + de 55 ans.

CLIC DE LOUDÉAC

Maison du Département - Rue de la Chesnaie - CS 90427 - 22604 Loudéac Cédex
Tél : 02 96 66 21 06 - Fax : 02 96 66 2131 - Mail : clic-loudeac@cotesdarmor.fr

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Accueil physique sur rendez-vous : de 13h30 à 17h30

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue. A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au

domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

LA PROCÉDURE :

Un(e) enquêteur(rice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés du 29/05/2023 au 18/06/2023. Il(elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

1958


Les plémétais nés en 1958 sont invités à se retrouver pour un week-end dans la région de Saumur les 16 et 17 septembre (payant). Inscription et renseignements au 06.17.71.50.66 ou 06.62.41.33.20



Gendarmerie




Que faire en cas de perte/vol de document officiel ?



Perte CNI ou passeport

Avec renouvellement

Se rendre à la mairie où les démarches de renouvellement seront effectuées

Sans renouvellement






Se rendre à la gendarmerie ou au commissariat de police pour :
• signaler une perte sans renouvellement
• porter plainte pour un vol

Vol de document d'identité




Effectuer les démarches en ligne sur le site de l'ANTS

Perte PC

Effectuer les démarches en ligne sur le site de l'ANTS

Le 12 janvier, Sandrine Brevart

Remet le prix spécial gagné pour la participation au concours d'illuminations organisé par la commune de Plémet.



21 février : crêpes

Après-midi crêpes avec les bénévoles qui œuvrent pour le bien-être des résidents en partageant de bons moments avec eux.



Le 5 mars : fête des mamies

A l'occasion de la fête des mamies, l'association a offert une rose à tous les résidents touchés par cette attention.



Le 19 janvier : galette des rois

L'association « TOUJOURS BELLE LA VIE » avec Les souverains du royaume La Croix Gréau, le roi Arthur et la reine Elisabeth, ont invité les résidents et leurs familles à partager la galette.

Le roi a trouvé 13 reines et la reine 1 roi.

Anniversaire du mois :

Chaque dernier mardi du mois, le duo

« PASSION CHANSONS » vient agrémenter l'après-midi pour le plaisir des résidents. A chaque séance, Adeline et Hubert chantent un nouveau répertoire. On ressent beaucoup d'émotions chez les résidents.



9 mars, après-midi breton

Les danseurs de la Truite des Ridor en costumes et accompagnés du duo « Esthervé » sont venus divertir les résidents pendant l'après-midi. Une dizaine de danse bretonne a été exécutée pour leur grand plaisir.

Les résidents ont fait une ovation à toute l'équipe pour leur prestation.



Association Sportive La Ferrière

Nous remercions activement les 56 participants au tournoi Fifa 23 qui a eu lieu le 11 mars venant de St Brieuc, Nantes, Brest pour les plus téméraires.

Au total entre les joueurs et les visiteurs au plus haut de la journée nous devons être 150 dans la salle.

Belle réussite qui s'est finie tardivement avec la remise des lots vers minuit.

De belles rencontres avec de grands joueurs.

Nous remercions la municipalité ainsi que chacun des bénévoles.

- 1^{er} : M. Andy MARERE de Loudéac a gagné Asterix.
- 2^{ème} : M. ROUXEL Jérémy de Plédran a gagné le Puy du Fou.
- 3^{ème} : M. DORMEUIL Romain de Plémet a gagné le Zoo de Beauval.



AIPE

Une Color Run sera organisée le 14 juillet par les parents d'élèves de l'école publique, en partenariat avec le club de football.

Une réunion préparatoire aux festivités du 14-Juillet à Plémet s'est déroulée le mardi 28 février, à Gomené. En présence de Ronan Fernandez, adjoint au maire de Plémet, Carine Nouët et Orlane Houdart, coprésidentes de l'Association indépendante des parents d'élèves (AIPE) du groupe scolaire Simone-Veil,



ont exposé leur projet d'animation, en partenariat avec le club des supporters du Football Club Centre Bretagne (FCCB), présidé par Alain Bosson.

Au programme :

fête champêtre, structures gonflables, color run. Buvette et restauration sur place.

Une page facebook est ouverte pour obtenir les renseignements sur cette journée :



Color Run 14/07/23 Plémet
aipe.plemet@gmail.com
 Association Indépendante des Parents d'Élèves
 Écoles Publiques de Plémet

Vigilante Basket



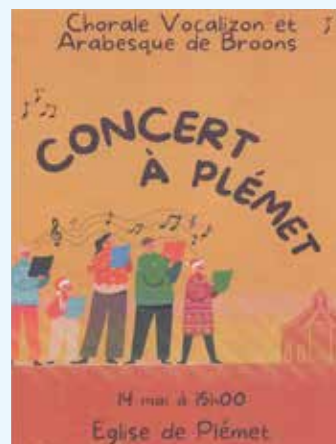
La Vigilante Basket de Plémet recevra l'Assemblée Générale du Comité Départemental des Côtes d'Armor de Basket-ball le vendredi 9 juin 2023 à la salle des fêtes de Plémet.

Le samedi 10 juin 2023, nous recevons les Finales de Coupe Départementale jeunes (U15 - U18) et Seniors à la Halle des sports de Plémet.

Une journée sportive et festive où seront présentes les meilleures équipes du Département.

Entrée gratuite / Buvette et restauration sur place

Chorale Vocalizon



Toujours très active, après avoir organisé un loto en février, la chorale va recevoir à son tour les choristes de l'ensemble CHŒURS D'ARABESQUE de BROONS.

Le concert aura lieu le dimanche 14 mai 2023 à l'Eglise de PLEMET. Entrée libre.

Venez nombreux écouter le nouveau répertoire de chacun des 2 groupes ainsi que les chants communs étudiés pour l'occasion.

Foire de St Lubin

Beau succès à la foire ancestrale de St Lubin, réunissant tous les ans le 14 mars les amoureux du jardin. La brocante, les divers stands (miel - pains au levain - œufs...) et la chanteuse, Joëlle et son orgue de barbarie ont offert une chaleureuse matinée.



La Ferrière Activ'

Le troc aux plantes organisé par l'association La Ferrière activ' dimanche 26 mars a eu du succès toute l'après-midi. La pluie abondante du matin a stoppé un peu la venue des marcheurs aux deux randonnées proposées par l'association. De nombreux échanges et adoptions de plantes se sont effectués tout au long de la journée. Les visiteurs ont bien apprécié les expositions et démonstrations proposées par les artisans venus faire découvrir leur passion, et l'ambiance conviviale de début de printemps, accompagnées de musique traditionnelle d'un groupe de l'association du Moulin à son de Loudéac. La somme de 125 € de dons récoltés sur cette journée s'est ajoutée au chèque de 200 € remis à l'association Cytopathie à Vie de Saint-Barnabé par La Ferrière activ'. Le prochain rendez-vous est le 17 juin pour la fête de la musique.



La Truite du Ridor

La Truite du Ridor a organisé sa 46^{ème} édition le 4 & 5 février. Cette année, comme toutes les autres, l'association a mis en valeur la culture gallèse et bretonne, le samedi 4 février, par un fest deiz ha noz et une restauration de galettes saucisses et crêpes réalisés par les bénévoles de l'association. Le dimanche 5 février, par une

rencontre de contes, chants et groupes musicaux, avec des candidats qui se sont mis en compétition pour le Kan Ar Bobl. Des spectateurs réjouis de cette après-midi, d'écoute, de souvenir et d'échange.

Les bénévoles de l'association sont comblés par ce week-end, et impatient de perpétuer les traditions de l'association.



Remise des récompenses aux lauréats, avec le jury et le bureau de la Truite du Ridor.

Comité de St Jacques

Exposition aux archives départementales, du bas-relief de la chapelle de saint Jacques, "chasse saint Hubert" restaurée.

Sur la photo, prise lors du vernissage le 21 mars, de gauche à droite : Annick Brichory, Christian Coail, le Préfet des Cotes d'Armor, de profil au micro, Vincent Le Gall chef du service des publics et territoires du département Cotes d'Armor.



Vernissage de l'exposition en présence : Annick Brichory, Christian Coail, Préfet des Côtes d'Armor, Vincent Le Gall chef du service des publics et territoires du département Cotes d'Armor.



La chasse de Saint Hubert, bas-relief en bois conservé dans la chapelle Saint-Jacques de Plémet (XVI^e siècle).

(Propriété de la commune de Plémet, objet classé au titre des monuments historiques).

Cette œuvre classée au titre objets des monuments historiques illustre la légende de saint Hubert, Seigneur passionné par la chasse, Hubert partit en forêt un vendredi saint pour traquer le



gibier. Dieu lui apparut sous la forme d'un cerf pour l'enjoindre à renoncer à ses péchés. Hubert se convertit et devint évêque. Depuis, saint Hubert est le patron des chasseurs. Ce bas-relief représente la scène de l'apparition : le saint, un cor de chasse en bandoulière, est accompagné par deux écuyers. Entouré de ses chiens, il s'agenouille face au cerf divin. Une légende locale rapporte qu'en 1874, lors de la reconstruction de la chapelle, le recteur ne voulut pas remettre le tableau à sa place et l'abandonna à la porte. Mais, toutes les nuits, les chiens de la chasse de saint Hubert allaient en aboyant de la porte de la chapelle à la porte du presbytère : là, ils aboyaient jusqu'au matin et retournaient avec le même bruit à [la chapelle] Saint-Jacques. C'est ainsi que le recteur fut obligé de replacer le tableau dans la chapelle » (Revue des traditions populaires, tome 31, janvier 1916).

Loisirs et Créations

La section de couture tricot de l'association Loisirs et Créations s'est installée au foyer club pour ses séances du mardi après-midi. La salle se prête bien à cette activité par sa taille et les grandes tables. Cette année une trentaine de personnes se sont

inscrites. Le service Technique municipal a créé un placard pour ranger le matériel. Il reste à remplacer les luminaires. Le placard a été inauguré avec une galette en janvier en présence de Ronan Fernandez adjoint au maire



La Ligue contre le Cancer



Activités proposées par la Ligue contre le Cancer

Le comité de la Ligue contre le cancer des Côtes d'Armor propose, aux personnes atteintes d'un cancer, en cours de traitement ou à l'issue de ces derniers, un programme nommé « Activité Physique Adaptée variée ».

Les séances d'1 heure, par cycle de 10 séances (renouvelables sous conditions) ont pour objectif la mise en mouvement pour limiter les effets secondaires et la fatigue liés aux traitements, de manière sécurisée avec l'encadrement par un enseignant formé.

Ces cours auront lieu, tous les mardis, de 11h à 12h à la salle des Associations Rue des Etangs à PLEMET.

D'autres activités, en cours de négociation, devraient bientôt être également proposées. D'autres formes de soutiens collectifs et individuels sont également accessibles sur TREGUEUX, 1 rue Alain Colas.

Il n'y a pas de frais d'inscription pour ces activités, elles sont déjà financées par les dons reçus sur le Comité 22.

Inscriptions et renseignements complémentaires auprès de



Danielle RIGAULT, Référente bénévole de ligue sur le secteur PLÉMET - LOUDÉAC et Gaëlle CALFORT, chargée de mission à la Ligue.

la Ligue, Mme CALFORT Gaëlle, Chargée de mission au service d'aide aux personnes malades et à leurs proches.

Mail : apm22@ligue-cancer.net - Tél. : accueil Comité 22 : 02 96 94 78 14.

Club canin



Merci à tous les participants du concours de Plémet. Vous avez tous été super malgré le temps catastrophique du week-end et de ce changement d'horaire. Je tiens à remercier Mr Michel Boisseau pour ses jugements sans faille Mr et Mme Yohann Garo pour leur aide précieuse Mme Françoise Daheron, une commissaire avec un engouement qui fait chaud au coeur et bien sûr toute

l'équipe de bénévoles de Plémet sans qui tout n'aurait pas pu se dérouler correctement en particulier MR et Mme Duros Patrick Danielle ainsi qu'Antony et Ghislaine pour le bon déroulement de la restauration

Un merci tout particulier pour Mme Dominique André qui a remis la coupe de l'espoir de l'obéissance à un magnifique et spectaculaire bouledogue continentale Paulo de la Vallée St Georges appartenant à Mr Emilien Laurence du club Cynophile Angevin.

Et bravo à Frank Azoulai du Club de Plouha avec sa petite Tess des Abimes Ardents coup de cœur du juge

Je tiens à remercier Mme le maire et Mr Fernandez pour nous avoir trouvé un plan B pour pouvoir accueillir nos concurrents dans les meilleures conditions ainsi que la bienveillance de l'association St Jacques et la réactivité de MR Nevo pour nous trouver une solution.

Merci aussi à tous les sponsors commerçants de Plémet.

Ce concours d'obéissance compte pour les championnats de France qui se dérouleront à Parentis les Bornes début mai.

Fabienne Le Moan

Maison de l'enfance

Nuit de la Parentalité

Le multi-accueil a accueilli 11 enfants en soirée et durant la nuit dans le cadre de la deuxième édition de la Nuit de la parentalité.

Portée par les élus et soutenue par la Protection maternelle et infantile (PMI) du Département, elle a offert la possibilité aux parents de confier leur enfant pendant ces heures atypiques et leur a permis de bénéficier d'un répit parental. La qualité de la relation parent-enfant dépend notamment de l'état de repos du parent. C'était aussi l'occasion pour l'enfant de vivre une expérience dans un environnement rassurant avec des personnes qu'il connaît bien.



ALSH

ALSH

Les vacances d'hiver à l'accueil de loisirs ont été dirigé par Maïlee Roberge en stage de direction, avec Edith Goarin, Ludivine Lucas, Sébastien Guérin et Susan Thompson en tant qu'animateurs et Mary Posnic-Salmon et Maëlys Guillard en tant que stagiaires BAFA.

En moyenne, par jour, nous avons accueillis 40 enfants avec un pic à 49 le jeudi 16 février.

Ces vacances se sont déroulées sous le signe de la fête ; le thème étant "Les loustics en fête". Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Elles ont été marquées par plusieurs temps forts tels que "La pyjama party" du mardi 14 février, sous le signe d'une journée "cocooning" et de "bienveillance". Un petit déjeuner tous ensemble était proposé aux enfants, suivi d'un film d'animation sur le carnaval. Une première au centre qui a beaucoup plu !

"Les crêpes party" du mardi gras. Les parents ont pu en profiter également le soir en venant chercher leurs enfants.

Nous avons participé au carnaval de Plémet vêtus de nos plus beaux costumes, défilés dans les rues et présenté notre chorégraphie fil rouge des vacances. Musique et rigolade étaient à l'honneur !

Un Rallye coloré s'est déroulé dans Plémet le jeudi 23 février. Certains commerçants ont participé à la résolution des énigmes autour du carnaval. Merci à eux d'avoir joué le jeu pour l'accueil de loisirs.

En dehors de ces temps forts, des créations étaient proposées, des jeux de motricité, des lectures à la bibliothèque, une découverte de cerf-volant par Sébastien Guérin animateur BPJEPS a ravi les enfants !

Aux vacances de printemps, les loustics partiront faire le "tour du monde" avec la nouvelle équipe composée de Magali Posnic-Salmon, Maïlee Roberge, Ludivine Lucas, Raphaëlle Courtel, Sébastien Guérin, Susan Thompson et Mary Posnic-Salmon.

Familles Rurales

La troupe de théâtre amateur Les Plé'santins est remontée sur les planches de La Ferrière après 4 ans d'absence. Sur leurs



4 spectacles de l'interprétation de la pièce "Le gang des mamies flingueuses" d'Angélique Suty, c'est plus de 400 personnes qui sont venues les applaudir chaleureusement. De quoi motiver la troupe pour les années à venir ! Celle-ci se composait cette année de : Christelle Le Couëdic, Magali Delourme, Aurélie Jossé, Sandrine Simon, Edith Goarin et Richard Choupeaux pour les comédiens ; Christelle Ribourdouille et Servane Le Pottier, les souffleuses, Dorothee Macé, pour les maquillages et coiffures, ainsi qu'Alain Goarin pour la technique sons et lumières.

Les enfants et ados de l'atelier théâtre de l'association Familles Rurales se sont donnés en spectacle, quant à eux, vendredi 7 avril 2023, à la salle des fêtes de Plémet.

FAMILLES RURALES, ASSOCIATION DE PLÉMET
 Maison de l'Enfance - Ruelle des 2 âges - 22210 PLEMET
afr.plemet@gmail.com
 ligne fixe bureau : 02 21 34 76 59
 portable ALSH 3/12 ans : 06 69 44 22 10
 portable Section Jeunesse : 06 59 13 55 54



Jazz

Dès les portes ouvertes, la salle des fêtes de Plémet s'est rapidement remplie ce samedi 25 mars 2023.

Le public était averti ! La soirée serait exceptionnelle...elle le fut. Quel concert ! Quel spectacle de plus de 2 heures.

La voix inégalable d'Émilie Hedou chantant Aretha Franklin, sa présence sur scène en parfaite osmose avec ses 6 instrumentistes, font que l'on a assisté à une prestation de très haut niveau. Le

public, venant des 4 départements Bretons et d'ailleurs, s'est généreusement associé à la scène pour créer une ambiance des plus chaleureuses.

Les organisateurs de Swing 22 ont encore "fait fort" en invitant cette année Soul Serenade pour leur 5^e concert. À la demande générale, ils réfléchissent déjà au concert de mars 2024 et remercient le public.



La bibliothèque - Plémet

MAI 2023

Mardi 2 18H - 19H30 **CAFÉ LECTURE**
Écouter - découvrir - partager
Un moment convivial où sont présentées les nouveautés et où l'on écoute ou échange sur nos lectures.

Mardi 9 09H00 - 11H00 **RENCONTRE DOCUMENTAIRE SONORE LOUIS GUILLOUX**
Des élèves de 4^{ème} du collège Louis Guilloux rencontrent des élèves de 5^{ème} pour leur présenter le fruit de leur travail avec la réalisatrice Nina Alberg sur la personne de Louis Guilloux. Écoute du documentaire sonore suivi d'échanges au sein de la bibliothèque.
Vous êtes invité à vous joindre à cette rencontre. Pensez à vous inscrire.



Attention mardi 9 mai ouverture au prêt à 11h !

Mercredi 10 10H - 12H **COLORIAGE**
Pour fêter l'étape de la Bretagne Ladies Tour ceratizit, la bibliothèque vous proposera des coloriages et labyrinthe autour du vélo.

Jeudi 11 10H - 10H45 **BÉBÉS LECTEURS**
0-3 ans - accompagné d'un adulte
Thème "Les insectes"
Sans réservation



Fermeture de la bibliothèque
Jeudi 18 mai au Samedi 20 mai inclus



JUIN 2023

Mardi 6 18H - 19H30 **CAFÉ LECTURE**
Écouter - découvrir - partager
Un moment convivial où sont présentées les nouveautés et où l'on écoute ou échange sur nos lectures.

Mercredi 7 16H30 - 18H00 **CONFÉRENCE - DIAPORAMA**
Yvan Lebreton vous présente avec humour et poésie ses photos de la faune et de la flore, principalement de Bretagne. Une présentation suivie d'un échange sur les techniques photographiques.

Samedi 10 10H - 12H **LES OISEAUX DES JARDINS**
Tout public - Penser à réserver
La ligue de protection des oiseaux vous apprend à identifier les oiseaux et vous présente sa démarche de science participative pour le comptage des oiseaux de vos jardins. Mise en pratique et observation au jumelle près de l'étang.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Mercredi 14 10H - 10H45 **BÉBÉS LECTEURS**
0-3 ans - accompagné d'un adulte
Thème "La famille"
Sans réservation

Samedi 24 10H - 12H **ATELIER D'ÉCRITURE**
À partir de 9 ans. Sur le thème portraits naturalistes. Sylvie Lebreton vous invite à écrire des portraits d'animaux, de fleurs, de paysages: soit de manière naturaliste (description très fine), soit de manière sensible (ce que j'imagine, ce que je devine, ce que je perçois...).



Attention accueil de classe / centre aéré
Mardi 2 de 10h à 16h Vendredi 5 de 10h à 16h
Mardi 9 de 14h15 à 15h15 Vendredi 12 de 15h15 à 16h
Mardi 16 de 14h à 15h





Calendrier des fêtes

(sous réserve de modifications)

MAI		
Vendredi 5	Concours de boules - Club des Aînés	Boulodrome du Minerai
Lundi 8	Commémoration	
Vendredi 12	Tradichapelles	Chapelle St Jacques
Dimanche 14	Concert - Chorale Vocalizon	Eglise de Plémet
Dimanche 14	Course Colores - AIPE	Salle du Minerai
Lundi 29	Concours de Palets - Club de palets	Salle du Minerai
JUIN		
Vendredi 2	Loto - Amicale des Pompiers	Salle des Fêtes de Plémet
Samedi 10	Repas - Sté Chasse	Salle des Fêtes de La Ferrière
Samedi 10	Basket : Finales des coupes départementales	Halle des Sports
Dimanche 11	Fête des Ecoles Privées	Ecole St Joseph
Samedi 17	Fête de la Musique	La Ferrière
Dimanche 18	Commémoration	
Samedi 24	Fête de la Musique	Plémet
Dimanche 25	Fête des Ecoles Publiques	Ecole Simone Veil
JUILLET		
Vendredi 14	Color Run - Feu d'artifice	

Dictons

Si la pluie d'avril vaut son pesant d'or, quand le tonnerre va, c'est un trésor.

Les plantes poussent plus en une nuit de mai qu'en dix avril.

Si juin fait la quantité, septembre fait la qualité.

A vos casseroles : Tarte aux légumes printaniers



INGRÉDIENTS POUR 8 PERSONNES

- 250 g de pâte brisée
- 150 g de pois gourmands
- 100 g de lardons en dés
- 20 oignons grelots
- 4 petites carottes
- 4 œufs
- 30 cl de lait
- 2 c. à soupe rases de sucre
- 5 cl d'eau
- Sel, poivre

PRÉPARATION

- 1-Pelez les oignons et faites-les caraméliser avec l'eau et le sucre.
- 2-Lavez les légumes, pelez les carottes et coupez-les en rondelles.
- 3-Faites revenir les lardons dans une poêle pendant 2 min. Ajoutez les pois gourmands et les carottes. Laissez cuire 2 min.
- 4-Préchauffez le four à 210°C (th.7).
- 5-Dans un saladier, mélangez les œufs et le lait, salez, poivrez.
- 6-Disposez la pâte dans un plat à tarte et piquez les bords et le fond avec une fourchette. Répartissez les légumes et les lardons sur la pâte et recouvrez avec la préparation à base d'œufs.
- 7-Enfournez 25 min dans un four à 210°C (th.7).

Sudoku

	8	2					6	
1	7	3	6			2	5	
	6				7			
		5		4	1	9	8	
	4	8	2	5		7		
			8				7	
	9	7			5	8	3	1
1						5	9	

Trois siècles d'histoire du centre-bretagne (1501-1800)

Par Jean MARTIN

...Quelle évolution de l'espace cultivé dans le centre-Bretagne peut-on retrouver ? Deux séries de documents seigneuriaux permettent d'esquisser, pour l'époque moderne, les grandes phases d'afféagement entre Plémet et Trévé. La première série empruntée aux archives de la famille de La Tronchais¹. Elle concerne les paroisses de La Chèze, Loudéac, Plémet, La Prénessaye et Trévé où des afféagements ont été autorisés par les différents sieurs et seigneurs :

	XV ^e siècle	XVI ^e siècle	XVII ^e siècle			XVIII ^e siècle
			1601- 1637	1642- 1661	1663- 1700	
La Chèze	1					
Loudéac		1	8	69	6	7
Plémet	5	4			2	
La Prénessaye	6	11	2	1	1	
Trévé	1	2	7	1	10	20
Total	13	18	17	71	19	27

Ce tableau fait apparaître le XVII^e siècle comme une période pendant laquelle ces appropriations ont été d'une grande importance, spécialement à Loudéac, où entre 1642 et 1661, plus de 80 hectares sont passés d'un usage collectif à un usage individuel. Mais qu'on ne s'y trompe pas, l'historien demeure tributaire de ses sources et le cas de Trévé paraît sous-évalué². Bien que des afféagements aient été régulièrement conduits dans ces juridictions tout au long du siècle l'essentiel a affecté La Motte 640 ha, Saint-Hervé 350 ha, Grâce-Uzel 330 ha, Loudéac 190 ha. Il ne s'agit pas de laisser croire que toutes ces terres ont été mises en culture, mais, ce qui est sûr, c'était l'obligation faite à tout afféagiste de clore par un talus l'espace inculte qu'il occupait désormais.

Ceci conduit tout naturellement à évoquer le bocage qui a été longtemps l'une des caractéristiques du paysage rural armoricain. Si l'on fait appel aux plus anciens aveux concernant le centre-Bretagne pour en trouver une description, on risque fort d'être déçu. Ainsi à Plémet en 1462, l'aveu concernant la pièce de La Crouère, évoque bien sa superficie estimée à huit journaux, mais ne la décrit autrement que « *tant lande que terre chaude* ». Des éléments épars évoquent cependant le bocage dans cette même paroisse en 1488, où les consorts de la tenue Davy se reconnaissent hommes et sujets de Guillaume de La Vallée pour « *une pièce de terre es meter... des villages de Bellenart et Couettieux contenant dix journaux*

en prés et noés, six journaux en terre chaude, trente journaux en lande... en laquelle [pièce] il y a plusieurs buissons, douves, fossés, closturaiges... ». La réformation du bailliage de Beauchesne à Plémet menée à partir de 1668, apporte des informations plus précises sur l'existence ancienne des talus³. En effet dix-huit des trente-quatre tenures constituant ce bailliage font référence à des actes rédigés en 1455 et l'on apprend ainsi que le nom de cinquante-neuf champs était précédé des termes clos ou clôture. Cela représente une moyenne de trois champs par tenure, et leur superficie moyenne était de 0,66 ha. Il faut cependant attendre 1582 pour découvrir la première mention d'une construction de talus⁴. A cette date, Claude de La Tronchais passait contrat devant notaire avec deux Plémétais, Olivier Lançon et Pierre Chapron, afin de « *clore et fossoyer [ses] landes de La Ville Merrien [Trévé]... de bons fossés⁵ deubment emplanté[s]* », lesquels devaient avoir « *de haut sept pieds..., cinq pieds d'assiette, un pied de couronnement* ». A raison de cinq liards par coup de verge⁶, la dépense totale était estimée à cinquante-huit livres dix sols⁷.

Il ressort nettement de ce contrat que l'espace rural du centre-Bretagne a connu une évolution paysagère à l'époque moderne, mais quelle importance peut-on lui attribuer, puisque la plupart des aveux rédigés aux XVII^e et XVIII^e siècles se contentent de recopier les actes antérieurs ? Quelques exemples choisis toujours sur Plémet permettent de retrouver certaines modifications qui ont affecté son paysage agraire⁸. C'est ainsi qu'en 1689 on reconnaissait aux consorts de la tenue Billart un droit aux gallois sur une lande « *où était le bois de haute futaye* ». Plus fréquemment les aveux évoquent la parcellisation des terres, que ce soit en 1660 pour La Prise Ruello, « *à présent divisée en quatre pièces de terre* », ou en 1703 pour La Frominière « *que ledit Jean Lemée a[avait] depuis les vingt dernières années fait diviser en trois pièces par des fossés qu'il a[avait] fait faire* ». Ce phénomène directement lié à un accroissement de population et au système des partages peut être observé dès le XVI^e siècle. Ainsi en 1520 la tenue de Jean Sauvage se composait de deux espaces agricoles vastes de trois et cinq journaux, mais en 1578 on relevait cinq consorts et six champs. Bien que la division des terres ne se soit pas toujours accompagnée d'une création de talus, elle en a favorisé l'apparition comme le confirme ce document de 1713 à propos du pré de La Mare : « *lesquelles [sept] pièces... séparées de méchants fossés... ne faisaient anciennement qu'une* ».

(... suite dans notre prochaine édition)

1- Ibid., 12 J 2 à 35.

2- Martin (J.), *Toiles de Bretagne*, op. cit., p. 47.

3- Arch. départ. des Côtes, 12 J 31.

4- Ibid., 12 J 24.

5- Synonyme breton du terme talus.

6- Une verge valait huit pieds.

7- Dans l'aveu de 1663, rédigé après le décès de François de La Tronchais, la surface de ces landes était estimée à trente journaux, Arch. départ. des Côtes-d'Armor, 12 J 2.

8- Arch. départ. des Côtes-d'Armor, E 3380, 3383, 3387.

Naissances

PLÉMET

- 16 janvier 2023 - Davy KLISING
- 18 janvier 2023 - Owen GUIDEC
- 26 mars 2023 - Théo ROUXEL
- 27 mars 2023 - Amaury COLLEU



Mariages



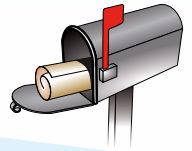
- 18 mars 2023 - Nathalie BRETON et Christian LE TARGAT

Décès

- 2 janvier 2023 - Jean LOUËT
- 24 janvier 2023 - Jean GALLAIS
- 26 janvier 2023 - Désiré GUILLARD
- 29 janvier 2023 - Hélène PÉROT veuve ROPTIN
- 4 février 2023 - Daniel GUILLOUX
- 5 février 2023 - Armelle ROUXEL épouse GUYOT
- 6 février 2023 - Henri DAGORNE
- 3 mars 2023 - Yvon RAMEL
- 15 mars 2023 - Georges LE NÉCHET
- 16 mars 2023 - Christiane GICQUEL veuve ROCABOY
- 23 mars 2023 - Alain DUFRAUD
- 27 mars 2023 - Yvette RAULT veuve CADIN
- 29 mars 2023 - Fernand SABLÉ
- 29 mars 2023 - Joëlle PERONEAU
- 5 avril 2023 - Anne GUILLEMET veuve JAGOREL
- 6 avril 2023 - Marcel POILPOT
- 7 avril 2023 - Simone JOUET veuve VITTORI
- 17 avril 2023 - Louis PIGNARD



Mémento - Permanences



Permanences des élus

M^{me} le Maire : les mardi et jeudi matin de 9h30 à 12h sur rendez-vous au 02 96 25 61 10.

Adjoints : le samedi matin de 10h à 12h sans rendez-vous.

- Samedi 29 avril : Pierre-Yves BLOUIN
- Samedi 6 mai : Delphine BEUREL
- Samedi 13 mai : Didier PIGNARD
- Samedi 20 mai : Romain BOUTRON
- Samedi 27 mai : Chantal NÉVO
- Samedi 3 juin : Patrick RAULT
- Samedi 10 juin : Elisabeth POINEUF
- Samedi 17 juin : Ronan FERNANDEZ
- Samedi 24 juin : Elodie BOUTBIEN
- Samedi 1er juillet : Pierre-Yves BLOUIN
- Samedi 8 juillet : Delphine BEUREL
- Samedi 15 juillet : Didier PIGNARD

Cartes d'identité - Passeport

Pré-inscription sur le site de l'ANTS
Prise de rendez-vous : www.plemet.fr

UFC que choisir

02 96 78 12 76

Service du CIAS

- Aide et soins à domicile / téléassistance : 02 96 66 09 06
 - Portage de repas à domicile : 02 96 66 14 61
 - Transport à la demande - Mabi Bretagne Centre : 0 810 22 22 22
- Le CLIC** : Accompagnement des personnes aux démarches de maintien à domicile - Contact : 02 96 66 21 06

Ouverture Mairies

PLEMET

3 rue des Etangs - 22210 PLEMET - Tél. : 02 96 25 61 10
accueil@plemet.fr - www.plemet.fr

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30
Jeudi et Samedi : 8h30-12h (fermée l'après-midi)

LA FERRIÈRE

1 place de la Mairie - 22210 LA FERRIERE - Tél. : 02 96 26 75 59
Lundi et mercredi : 9h à 12h30 - Vendredi : 14h à 17h30

Assistante sociale

Renseignements et contact au 02 96 28 11 01 auprès du secrétariat à la Maison du Département de Loudéac.

Enfance

Assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en Mairie et sur le site internet www.plemet.fr

Horaires du Multi-accueil

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
Tél. 02 96 26 38 89 - Ruelle des 2 âges - PLÉMET

Relais parents assistants maternelles

Loudéac Communauté Centre Bretagne
4/6 Bd de la Gare - 22600 Loudéac - Tél. : 02 96 66 60 50
Mail : rpaam@loudeac-communaute.bzh

Maison des Services Publics de Loudéac

Héberge les structures suivantes :

- Passeport Biométrique • Carte Nationale d'Identité
 - Point Numérique Immatriculations et Permis de Conduire
 - CAF • CPAM • CICAS
 - Maison de la Justice et du Droit : 02 96 25 01 42
 - Office du Tourisme du Pays Centre Bretagne : 02 96 28 25 17
- Renseignement et contact** : 15 rue de Moncontour
22600 Loudéac - Tél. : 02 96 66 48 37

Recensement militaire (ou « recensement citoyen »)



Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser en mairie (muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents), entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de son anniversaire. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Les déchetteries

Loudéac : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
Plémet : du mardi au samedi de 14h à 17h45 - 06 73 41 94 96
La Chèze : le lundi de 14h à 17h45 / les jeudis et samedis de 9h à 11h45 - 06 73 41 94 96

Les urgences

- Pompiers : 18 / 112
- Police : 17
- SAMU : 15/112
- Pharmacie de garde : 32.37
- SAMU Social : 115
- Personnes sourdes et malentendantes : 114
- Cabinet médical PLÉMET : 02 96 66 33 40
- Cabinet infirmier PLÉMET : 02 96 25 68 08
- Cabinet infirmier PLUMIEUX-LA CHÈZE : 02 96 25 57 84
- Maison de Santé Libérale - 9 rue de la Chesnaie - 22600 LOUDÉAC : 15
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22